



Saison
2023-2024

Espace Rosa Parks





Sommaire

Introduction	P. 3
L'Espace Rosa Parks : tous actrices et acteurs	P. 4-5
Parentalité	P. 6-9
Accès aux droits	P. 10-12
Citoyenneté et faire ensemble	P. 13-16
Dates à retenir	P. 17
Tarifs	P. 19-23

Quelques mots d'introduction

Une nouvelle saison vous attend à Rosa Parks avec son équipe de professionnels, bénévoles et personnes ressources.

Cette année encore, vous pourrez profiter de nos activités et services.

Comme toujours, notre priorité est d'accueillir tous les Voreppins qui trouveront ici une écoute, du lien, de l'échange, pourront exprimer un besoin, être soutenus dans leurs démarches administratives ou numériques, partager des moments conviviaux, (re)découvrir le LAEP, la couture, la ludothèque, la cuisine, l'accueil jeunes, les sorties...

Dès septembre 2023, l'accent sera notamment mis sur le jardin des coccinelles, qui a fait peau neuve durant l'été. Ainsi, si vous avez des envies de nature, de bien être, un besoin de jardiner ou de transmettre votre passion du jardinage, de créer du lien...n'hésitez pas à nous rejoindre afin de relancer cette activité.

Petits ou grands, tout le monde a sa place autour de ce lieu de vie en plein air, convivial, cultivable et « durable ».

À l'espace Rosa Parks tout le monde est le bienvenu. Nous vous attendons avec disponibilité et sourire à Rosa Parks.

Belle rentrée à vous.

Nadine BENVENUTO
Vice-présidente du CCAS
Adjointe chargée des solidarités et de la petite enfance

L'Espace Rosa Parks :

L'équipe de l'Espace Rosa Parks :

La directrice de l'Espace Rosa Parks est responsable de la bonne mise en œuvre du projet de l'équipement, en lien étroit avec l'équipe, les habitants et les professionnels partenaires. Elle anime le travail de l'équipe, l'implication des habitants dans la vie de l'Espace Rosa Parks et son fonctionnement, en synergie avec l'intervention des professionnels.

La référente famille et Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) met en œuvre des actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux, de traiter les questions de la vie quotidienne et de l'accès aux droits. Elle accompagne les habitants dans leurs propositions d'activités.

La chargée d'accueil de l'Espace Rosa Parks apporte une première écoute aux personnes qui se présentent. Elle informe et oriente en fonction des demandes. Elle veille à l'utilisation harmonieuse des salles de l'Espace Rosa Parks.

La responsable de la ludothèque assure une ouverture régulière et l'animation de cet espace. Elle propose également des temps spécifiques avec les habitants, les structures et les écoles de Voreppe.

L'animatrice ludothèque est chargée du conseil des jeux, et en assure la préparation et l'équipement. Elle propose des animations pour les habitants et accompagne les bénévoles.

L'animateur socio-culturel a pour mission de créer du lien avec les habitants, principalement le public jeune, afin de faire émerger des projets et de les accompagner dans leur réalisation. Il propose aux jeunes un accueil de proximité, favorise l'écoute et l'échange afin de recueillir leurs envies et les traduire en actions. Il va aussi à leur rencontre en extérieur (parcs, rues, gymnases...) et sur les réseaux sociaux (en tant que Promeneur du Net). Il se met à la disposition de tous les publics pour soutenir et mettre en actions leurs idées.

Place aux habitants

L'Espace Rosa Parks est un espace de vie convivial et un lieu ressource ouvert à tous.

Ici, les habitants peuvent s'exprimer, échanger, partager, proposer et mettre en œuvre leurs idées, leurs envies.

À tout moment, ils peuvent s'adresser à l'équipe mais également participer au café des habitants.



Le "Café des habitants"

Le mardi matin de 9 à 10h30 (hors vacances scolaires) et quelques vendredis par mois (dates communiquées dans Voreppe émoi) sur le marché de 8h30 à 12h, l'équipe de l'Espace Rosa Parks invite les habitants à partager un temps convivial autour d'un café ou d'un thé. Un moment idéal pour faire connaissance, discuter, échanger des idées de sorties, d'activités, construire ensemble de nouveaux projets...

Être bénévole à Rosa Parks

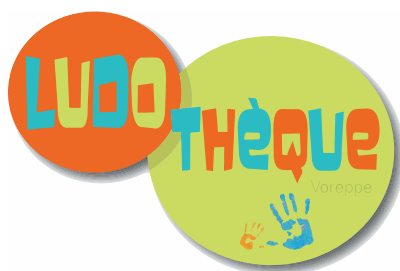
Vous souhaitez donner un peu de votre temps, transmettre, partager, découvrir... Quel que soit votre âge, vos envies, vos talents, vous êtes les bienvenus à Rosa Parks.

Nous recherchons des bénévoles pour : la ludothèque, la cuisine, le jardin, des cours de français, de l'informatique...

Vous pouvez également proposer de nouvelles activités (atelier créatif, ...).

Toute l'année, les bénévoles sont accueillis et accompagnés par l'équipe : n'hésitez pas à nous solliciter pour obtenir plus d'informations.

Parentalité



Ludothèque

Une équipe d'animatrices et de bénévoles vous accueille. Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux.

Hors vacances scolaires : mercredi et samedi de 15h à 18h, vendredi de 16h à 19h.

Pendant les vacances scolaires : horaires à consulter sur notre programme des vacances ou sur voreppe.fr

Des animations et des soirées autour du jeu sont organisées régulièrement. Des malles de jeux « événement » (anniversaire, fête de famille...) sont également disponibles.

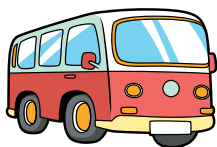
Sur inscription. Tarifs en fonction du QF.

Renseignements : 04 76 50 36 14 (ligne directe ludothèque)

ludothèque@ville-voreppe.fr

ou au 04 76 50 61 25 (accueil Espace Rosa Parks)





Sorties pour tous

Pour découvrir des lieux près de chez soi, un peu plus loin en Isère ou dans les départements limitrophes, des manifestations locales qui méritent le détour... Proposez-nous aussi des lieux que vous aimeriez découvrir !



Dates annoncées dans *Voreppe émoi*, sur voreppe.fr et sur notre programme des vacances (distribué dans les 4 groupes scolaires et dans différents points).

Participation en fonction du QF.



Ateliers intergénérationnels

(jardinage, créatifs, cuisine...)

Temps de partage et de transmission de savoir-faire entre parents, grands-parents, enfants, petits-enfants... D'autres activités peuvent être proposées et vos idées sont également les bienvenues.

Dates annoncées dans *Voreppe émoi* et sur voreppe.fr

Participation en fonction du QF.



La P'tite planète Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)



2 accueillantes proposent un espace de jeu et de rencontre pour tous les enfants de 0 à 6 ans et un espace d'écoute, de rencontre et d'échange pour leurs parents, grands-parents, ...
Ni crèche, ni halte garderie, l'adulte qui accompagne l'enfant reste avec lui et en est responsable. Les futurs parents y sont également les bienvenus. Ce lieu permet d'accompagner l'autonomie de l'enfant et sa relation avec le parent. Accès libre et gratuit, sans inscription ; chacun vient le temps qu'il souhaite.



Tous les jeudis de 8h30 à 11h30, sauf en période de vacances scolaires : ouvert le 1^{er} jeudi de chaque vacances et fermé pendant les vacances de Noël.
Renseignements : 04 76 50 61 25.



Un temps pour elles

Cette action s'adresse à toutes les Voreppines qui souhaitent rencontrer d'autres habitantes, créer du lien, partager des activités culturelles, de loisirs, citoyennes (vélo, sport, sorties...), s'informer, échanger, porter un projet...

Renseignements au 04 76 50 61 25.

Relais Petite Enfance (RPE)

pour un accueil de qualité des 0/6 ans

Pour les parents : information et accompagnement sur vos démarches, vos droits et devoirs d'employeurs, vos prestations Caf..

Pour les assistants maternels : écoute et conseil pédagogique sur votre profession, information sur la législation liée à votre métier, possibilité de participer à des rencontres à thèmes (motricité, alimentation...).



Pour les assistantes maternelles et les enfants : deux temps collectifs sont proposés les mardis et vendredis matin à la ludothèque et à l'atelier avec des activités d'éveil adaptées.

Permanences de l'animatrice du Relais : les lundis 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30. Un samedi par mois sur rendez-vous uniquement.



Permanence à la crèche : le 1^{er} lundi de chaque mois de 16h30 à 19h30.

Renseignements : 04 76 50 75 40.

Accompagnement à la scolarité

par des intervenants salariés ou bénévoles

Sont proposés aux enfants et aux jeunes :

- > Des séances d'accompagnement scolaire pour les enfants ou jeunes qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité. Les aider à s'épanouir et à développer leur potentiel d'apprentissage.
- > Accompagner et écouter les parents en difficultés.

Renseignements : Pôle Éducation Périscolaire Jeunesse en Mairie.
Tél : 04 76 50 47 63.

Accès aux droits

Atelier de français pour adultes (ASL)

L'espace Rosa Parks propose des ateliers de remise à niveau de français (à l'écrit ou à l'oral) aux habitants qui le souhaitent. Loin des cours de grammaire ou d'orthographe, il s'agit ici



de permettre aux Voreppins d'être plus autonomes dans leur vie quotidienne : faire ses courses, se déplacer, prendre les transports en commun, prendre un RDV chez le médecin ou avec une administration publique, suivre la scolarité des enfants, rechercher un emploi...

Mercredi de 9h à 11h sauf pendant les vacances scolaires. Gratuit.

À l'attention des adultes, encadré par des bénévoles.

Se renseigner et s'inscrire à l'accueil de Rosa Parks, par téléphone ou par mail.

Rendez-vous individuels : questions de la vie quotidienne

Trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier, rentrer en contact avec une administration... La conseillère en économie sociale et familiale vous reçoit en toute confidentialité pour vous écouter et vous réorienter si nécessaire. **Lundi matin.** Gratuit.

Renseignements et rendez-vous : 04 76 50 61 25.

Point écoute

permanence d'une psychologue pour adulte ou en famille

Cette permanence s'adresse à toute personne qui traverse une période compliquée, rencontre des difficultés (isolement, séparation, parentalité, conflit, chômage, dépression, deuil...), a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...

Les entretiens sont confidentiels, individuels, en couple ou en famille. Il s'agit d'un accompagnement ponctuel qui peut amener à une réorientation si un suivi à long terme est nécessaire.

Jeudi après-midi ou samedi matin. Gratuit, sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Consultation juridique

Un avocat du Barreau de Grenoble vous reçoit pour vous conseiller. Cette permanence vous permet d'obtenir une première information ou un conseil, de connaître vos droits, d'être écouté, conseillé et accompagné dans le règlement de conflits. Gratuit.

Renseignements et rendez-vous tous les 1^{er} et 3^e lundis après-midi du mois : 04 76 50 61 25 (merci de laisser un message avec vos coordonnées) ou par mail : espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Permanence de la Mission locale

La Mission locale (de la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan) propose un service de proximité (au centre social de Voreppe) pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation, d'un contrat d'apprentissage, d'un emploi et souhaitant être accompagnés. Elle propose également un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement...

2^e et 4^e lundi du mois. Gratuit.

Renseignements et rendez-vous : 04 76 50 61 25 (merci de laisser un message avec vos coordonnées) ou par mail : espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Le « coin informatique »

Dédié à la recherche d'informations, de documents administratifs, cet espace propose plusieurs ordinateurs utilisables par tous.

Photocopies et impressions

Les demandes de reproduction de documents liées à des démarches administratives personnelles (Caf, sécurité sociale et santé, Pôle emploi, état civil...) sont payantes (voir les tarifs P. 22). Ce service n'est pas accessible aux professionnels.



Citoyenneté / faire ensemble



Accueil jeunes

L'animateur socio-culturel accueille (collectivement ou individuellement) les jeunes Voreppins de 14 ans et + dans un cadre convivial et respectueux de toutes et tous, propice à l'écoute, au partage et aux initiatives.

Ce lieu offre un espace aux jeunes, permet de soutenir leurs projets, de favoriser leur engagement citoyen et de les accompagner dans leur autonomie.



Diverses activités sont proposées : cuisine et repas en commun, jeux (de société, vidéo), soirées débat, projets citoyens et solidaires, sorties, séjours, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, à la recherche de stage, emplois ou formation...

Gratuit et sans inscription.

- **Temps collectifs** : hors vacances scolaires : mercredi après-midi : 13h30-17h30, vendredi soir : 17h-22h, samedi soir : 18h30-22h.

Durant les vacances scolaires : davantage de créneaux sont proposés ; consulter le programme des vacances.

- **Rendez-vous individuels avec l'animateur** : par téléphone 04 76 50 61 25 ou par mail à espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Atelier cuisine adultes

Pour partager ses savoir-faire culinaires et découvrir des recettes de saison facilement réalisables, atelier suivi d'un repas convivial partagé.

Un mardi par mois de 9h à 13h30.

La date est annoncée dans Voreppe émoi et sur voreppe.fr

Tarif forfaitaire.



Tricot'thé

Apprendre, partager, échanger autour du tricot. Venez passer un moment convivial en papotant et tricotant.

Animé par une bénévole, avec le soutien de l'équipe du centre social.

Le jeudi matin (9h30-11h30) ou après-midi (14h-16h), en fonction des demandes.

Atelier libre, gratuit, sans inscription.

Renseignements : 04 76 50 61 25.

Jardin des coccinelles



Envie d'espaces verts, de convivialité, de lien et de projets collectifs ? Le

jardin des Coccinelles vous attend pour jardiner, partager ou découvrir de nouvelles manières de cultiver dans le respect de la nature.

Dès la rentrée, nous proposons aux habitants de Voreppe intéressés de nous rejoindre. Gratuit. Contact : 04 76 50 61 25.



Atelier couture

par une professionnelle

Initiation ou perfectionnement, tous les habitants sont les bienvenus. La convivialité se mêle à la couture. Des projets communs pourront se construire autour de cette activité et de vos envies (création collective, achat groupé de tissus, visite de lieux ou musées dédiés à la couture, au tissu, aux vêtements) et en lien avec les autres actions du centre social.

3 machines à coudre à disposition.

Lundi, de 9h à 11h30 ou mardi, de 14h à 16h30.

Activité payante selon QF.

Renseignement au 04 76 50 61 25.

Pré-inscription nécessaire entre le 8 septembre et le 26 septembre puis 1 séance d'essai gratuite mardi 27 septembre.



Exposer à Rosa Parks

Vous aimez les expos : photo, peinture, graph, dessin ou toute autre forme d'expression créative ?

L'espace Rosa Parks souhaite devenir un vrai lieu d'exposition pour les habitants et/ou artistes (amateurs ou professionnels) de Voreppe ; avec l'idée de permettre à chacun de découvrir des créations, de renforcer lien social et accès à la culture, de partager et d'échanger autour des thèmes abordés.

Tout au long de l'année, la structure mettra ses locaux à la disposition de celles et ceux qui souhaitent partager leur talent, transmettre leur envie, développer d'autres projets.

Si vous souhaitez exposer à Rosa Parks, merci de prendre contact à l'accueil, par téléphone ou par mail. Nous ne manquerons pas de vous recontacter.

Repair café

Le «Repair café», vous connaissez ?

Le principe : une cafetière fatiguée, un grille-pain en panne... Avant de les remplacer, essayons de les réparer ensemble autour d'un café. Le repair café du Pays Voironnais sera à l'espace Rosa Parks de 9h à 12h :

Les samedis 26 novembre 2022,
25 février 2023, 22 avril 2023.



Vous avez des talents de bricoleur ? Vous souhaitez nous aider de temps en temps à l'organisation de nos futurs ateliers ? Rejoignez-nous !

contact@repaircafé-paysvoironnais.fr



Des rendez-vous à ne pas manquer

- **Après-midi portes ouvertes de l'espace Rosa Parks et du Relais Petite Enfance** : mercredi 13 septembre 2023, de 16h à 19h.
- **Reprise couture** : à partir du 2 octobre 2023 (cours du lundi) ou 3 octobre 2023 (cours du mardi).
- **Sortie pour tous** : dates à venir.
- **Carnaval** : mars 2024 (date à venir).
- **Fête une pause** : 29 mai 2024.



• Modalités d'inscription

Afin d'organiser au mieux les inscriptions aux activités, plusieurs pièces justificatives sont demandées :

- fiche habitant (à demander à l'accueil du centre social ou à imprimer via le site de la ville de Voreppe)
- responsabilité civile comprenant le nom de chaque membre de la famille (à demander à votre assureur)
- attestation CAF précisant le quotient familial (à imprimer via le site de la CAF) ou dernier avis d'imposition

L'inscription ne sera prise en compte qu'avec l'ensemble des documents complétés et présentés.

• Et pendant les vacances scolaires...

Toute l'année, des projets et activités ponctuels seront proposés, notamment pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à vous renseigner régulièrement auprès de l'accueil de l'Espace Rosa Parks et à vous procurer le programme des vacances. Celui-ci est disponible dans tous les accueils, chez nos partenaires et distribué à tous les élèves des écoles de Voreppe.

Tarifs

Un système de tarification au quotient familial est appliqué pour certaines activités.

Une tarification différenciée est appliquée, entre les habitants du Pays Voironnais (CAPV) dont Voreppe fait partie et ceux des communes n'en faisant pas partie.

Les habitants-animateurs bénéficient de la gratuité de l'activité.

Modalité de remboursement

Le remboursement d'une activité est possible seulement dans les cas suivants et sur justificatif à fournir :

- Accès à un emploi ou une formation
- Hospitalisation
- Maladie invalidante susceptible de rendre aléatoire la participation à l'activité.



Ludothèque

- Adhésion annuelle particuliers

Commune	Tarif en fonction du quotient familial	Jeu sur place	Jeu sur place + prêt de jeux*
CAPV(Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	3,27 €	10,04 €
	767 à 1582 inclus	3,28€ à 7,84€	10,04 € à 18,09 €
	> ou = à 1583	7,85 €	18,99 €
Hors CAPV		9,43 €	22,31 €

* L'adhésion « prêt de jeux » vient en supplément à l'adhésion « jeu sur place ». Conditions de prêt : 4 jeux par adhérent pour 1 mois, renouvelable 1 fois.

- Malette évènement

Commune	Tarif en fonction du quotient familial	Coût d'emprunt de la mallette*
CAPV(Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	3,27 €
	767 à 1582 inclus	3,28€ à 7,84€
	> ou = à 1583	7,85 €
Hors CAPV		9,43 €

* Coût par emprunt avec un versement de 100 € de caution.

Sous condition d'être à jour de l'adhésion annuelle « prêt de jeu », la mallette évènement permet d'emprunter 10 jeux (dont jeux surdimensionnés, jeux d'extérieur, jeux ludothèque).

Durée maximale de l'emprunt : 1 mois

- Adhésion annuelle associations et structures

Prêt de jeux pour une durée maximum d'un mois (avec versement d'une caution de 100 €)	
Structures communales et sous des écoles de Voreppe	Gratuit
Associations et structures Voreppe et CAPV	16,70€
Associations et structures hors CAPV	32,50 €

- Pénalités

Pénalités par pièces manquantes ou cassées	
Pénalités pour un jeu de société rendu inutilisable, non remplaçable ou cassé	Remboursement au prix d'achat ou achat du jeu par l'adhérent
Pénalités pour un jeu surdimensionné rendu inutilisable, non remplaçable ou cassé	100€ / jeu
Pénalité de retard par jours d'ouverture (du lundi au samedi)	0,55 €
Au delà de 30 jours de retard, une pénalité forfaitaire sera appliquée et il sera procédé au recouvrement de cette somme par le service financier	32,74 €

Atelier couture

Tarifs pour un trimestre

Commune	Tarif en fonction du quotient familial	Tarifs Adultes	Tarifs jeunes (de 10 à 17 ans révolus)
CAPV(Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	26,46 €	13,86 €
	767 à 1582 inclus	26,50 € à 57,59 €	13,88 € à 34,52 €
	> ou = à 1583	57,63 €	34,54 €
Hors CAPV		67,57 €	40,61 €

Ateliers intergénérationnels

• Tarifs pour un atelier avec intervenant

Commune	Tarif en fonction du quotient familial	Tarifs pour une personne seule	Tarifs pour une famille de 4 personnes + tarif par personne supplémentaire
CAPV(Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	1,53 €	5,79 € + 0,55 €
	767 à 1582 inclus	1,53 € à 5,67 €	5,80 € à 17,23 € + 0,55 €
	> ou = à 1583	5,67 €	17,24 € + 1 €
Hors CAPV		6,88 €	20,40 € + 1 €

• Tarifs pour un atelier avec animation par un professionnel du centre social

Commune	Tarif en fonction du quotient familial	Tarifs pour une personne seule	Tarifs pour une famille de 4 personnes + tarif par personne supplémentaire
CAPV(Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	0,50 €	1,50€ + 0,10€
	767 à 1582 inclus	0,50 € à 1,50 €	1,51€ à 4,50€ + 0,10€
	> ou = à 1583	1,50 €	4,51€ + 0,50€
Hors CAPV		3,00 €	8€ + 0,50€

Ateliers cuisine

- Atelier cuisine adulte & enfant (parent – grand-parent / enfant)

Commune	Tarif en fonction du quotient familial	Tarif pour une personne seule	Tarif pour une famille de 4 personnes + Tarif par personne supplémentaire
CAPV(Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	1,53 €	5,79 € + 0,55 €
	767 à 1582 inclus	1,53 € à 5,67 €	5,80 € à 17,23 € + 0,55 €
	> ou = à 1583	5,67 €	17,24 € + 1 €
Hors CAPV		6,88 €	20,40 € + 1 €

- Atelier cuisine adulte

Commune	Tarif en fonction du quotient familial	Tarif pour une personne seule
CAPV(Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	1,53 €
	767 à 1582 inclus	1,53 € à 5,67 €
	> ou = à 1583	5,67 €
Hors CAPV		6,88 €

Sorties pour tous

- Sortie avec un bus uniquement

Commune	Quotients familiaux	Tarifs par personne jusqu'à 2 + tarifs par personne supplémentaire
CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	2,73 € + 0,55 €
	767 à 1582 inclus	2,73 € à 5,46 € + 0,55 €
	> ou = à 1583	5,46 € + 1 €
Hors CAPV		6,62 € + 1 €

- Sortie avec un bus + une entrée payante

Commune	Quotients familiaux	Tarifs par personne jusqu'à 2 + tarifs par personne supplémentaire
CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)	< ou = à 766	5,46 € + 0,55 €
	767 à 1582 inclus	5,47 € à 10,90 € + 0,55 €
	> ou = à 1583	10,91 € + 1 €
Hors CAPV		13 € + 1 €

Photocopies

Photocopie noir et blanc format A4	0,20 €
Photocopie noir et blanc format A3	0,30 €



Espace Rosa Parks 57, allée des Airelles à Voreppe



Horaires d'ouverture : 8h30-12h et 13h30-17h

L'Espace Rosa Parks est fermé les jeudis après-midi (hors vacances scolaires).



Un jour, Rosa Parks a dit « non ».

En 1955, en Alabama (USA) la ségrégation est encore institutionnalisée. Les 4 premières rangées des bus de la ville sont réservées aux Blancs, les Noirs ont droit à celles situées à l'arrière. Le 1^{er} décembre de cette année, Rosa Parks, couturière de 42 ans, est assise à l'avant lorsque le bus se remplit. Le conducteur lui demande de céder sa place pour un blanc. Elle refuse. Elle n'est pas spécialement fatiguée, précisera-t-elle plus tard, sinon du traitement des Noirs.

Arrêtée par la police, son refus lui a valu une amende de dix dollars. Martin Luther King, prit la tête du boycott des bus de Montgomery par la communauté noire, et du mouvement non-violent contre la ségrégation et la discrimination raciale. Après 381 jours de boycott, la Cour suprême déclare les lois de Montgomery anticonstitutionnelles.

Rosa Parks s'est éteinte le 24 octobre 2005 à son domicile, à Detroit. Elle avait 92 ans et était devenue, par son geste, pionnière et symbole de la défense des droits civiques

« J'ai appris au fil du temps que quand nous sommes fermement résolus, notre peur diminue ».

Espace Rosa Parks

57, allée des Airelles - 38340 Voreppe

Tél : 04 76 50 61 25

espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr

Infos : www.voreppe.fr

